

3518 – PROBLEMATIQUES SOCIETALES

Consignes pour la validation de l'Unité 2

Veillez à consulter les grilles critériées, elles font foi pour les critères d'évaluation.

DOSSIER DE GROUPE À DÉPOSER SUR MOODLE (01.02.2027 – 8H30)

Par groupe de 4-5 personnes, mobilisez vos connaissances afin de proposer un projet (promotion de la santé, communautaire...) reliant le rôle des ergothérapeutes auprès d'une population décrite en termes de vulnérabilité sociale* avec les principes favorisant l'accès aux dispositifs de soins, une meilleure inclusion, une plus grande visibilité, une meilleure participation...

Attention: le « post » ne doit en aucun cas être publié avant sa présentation orale et son évaluation.

- Le post doit être lié à au moins l'un des **objectifs** suivants :
 - Promouvoir la santé d'une *population en situation de vulnérabilité sociale*;
 - Favoriser une plus grande inclusion d'une *population en situation de vulnérabilité sociale* dans le dispositif socio-sanitaire (spécifier le cas échéant. Par ex : service(s) hospitalier, cabinet d'ergothérapie, soins à domicile, foyer, EMS, EPSM, etc.);
 - Soutenir et favoriser les opportunités occupationnelles, l'engagement occupationnel et la participation sociale d'une *population en situation de vulnérabilité sociale*.

Vous devez être capable de définir la vulnérabilité sociale sur base de deux rapports sociaux, dont au moins un transverse (classe, « race », genre)

- L'argumentaire doit expliquer comment et en quoi le post **mobilise les perspectives intersectionnelle et occupationnelle**.
- L'argumentaire présente et explique à quel(s) **rôle(s) professionnel(s)** en ergothérapie le post est lié et explique comment il lui est lié.
- La thématique du post et argumentaire (dossier) peuvent être liés :
 - Au projet de prévention/promotion de la santé à réaliser en groupe de 4 à 5 étudiant·exs dans le module 3517 Santé publique et santé communautaire (RM M. Monin) ;
 - À l'un des cours ou l'une des présentations de projets du présent module.
- Critères de **rédaction du dossier** (argumentaire) :
 - Une page de garde (respectant les normes de la filière)
 - L'argumentaire écrit est de 5-6 pages maximum (page de garde et références non comprises)
 - Outre le corps de texte, il comprend une introduction et une conclusion

- Le post est mis en annexe du dossier (et ne compte pas dans le nombre de pages dédiées à l'argumentaire).
- Le dossier écrit (argumentaire et post) est **déposé sur Moodle** au plus tard le **1^{er} février 2027 à 8h30**. (Fichier corrompu : il est de votre responsabilité de vous assurer de rendre le bon fichier)
- **Constitution des groupes :**
 - Les groupes de 4 à 5 étudiant·exs doivent être les mêmes que ceux que vous allez pouvoir et devoir constituer tout prochainement dans le module 3517 en suivant les indications de la RM M. Monin.
 - Pour des raisons organisationnelles et afin de faciliter le travail en groupes, nous vous invitons à constituer des groupes de 4 à 5 étudiant·exs au sein des quarts de volée (1.1; 1.2; 2.1; 2.2). Cela facilitera aussi le travail en tutorat qui auront lieu en 1/4 de volée au fil du semestre ainsi que la planification de l'ordre de passages des groupes lors de la semaine d'examen de fin janvier-début février 2026
 - Constituez les groupes sur Moodle, veillez que chaque étudiant·e soit bien inscrit dans un groupe.

PRÉSENTATION ORALE (08-09.02.27) DE 30 MINUTES

- Le post et l'argumentaire (dossier) sont **présentés oralement par chaque groupe successivement les 8 et 9 février 2027** devant deux enseignant·exs du module qui procède à l'évaluation.
- La durée de l'évaluation orale est de 30 minutes. Elle comprend 15-20 minutes de présentation du post et de l'argumentaire, ainsi que 10 minutes environ de questions et réponses pour défendre le choix du post, ses objectifs, ses contenus et les notions et arguments qui le soutiennent.
- L'utilisation d'un support visuel (diaporama) pour votre présentation (du post et de son argumentaire) est vivement recommandée.

PONDÉRATION

Travail de groupe écrit et présentation orale : 3/5 de la note totale.

50% pour le travail écrit et 50% pour la présentation orale.